



Conseil d'Établissement
École l'Expédition
19 janvier 2022
Tenue via Google Meet

Membres du CÉ présents

Christian Desjardins	Représentant de la communauté
Frédérique Cavezzalli	Parent
Émilie Arsenault	Enseignante
Nicolas Delfon	Parent
Julie Degrasse	Directrice
Geneviève Talbot	Parent
Jolène Richer	Parent
Anne St-Aubin	Enseignante
Stéphanie Lavoie	Secrétaire (non-membre du CÉ)
Chantal-José St-Germain	Service de garde
Kateri Monticone	Parent

Étaient absentes

Nieves Izquierdo	Enseignante
Sylvie Bielen	Enseignante

1. Présences

Le quorum est constaté.

2. Mot de bienvenue direction

Mme Degrasse souhaite la bienvenue aux gens présents. Tout le monde est de retour au travail, avec le sourire. On souligne le travail positif et engagé des enseignants et membres du personnel lors de la semaine de travail à distance. Les parents sont aussi remerciés pour avoir su conjuguer le télétravail et l'enseignement de leurs enfants. Beaucoup de documentation est envoyée courriel aux parents, mais il est nécessaire de le faire pour suivre les éléments relatifs à la pandémie. Il est important pour les parents de prendre le temps de lire ces documents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

1. Présences
2. Mot de bienvenue de la direction
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Adoption du procès-verbal du 15 décembre
6. Suivis au procès-verbal du 15 décembre
7. Informations de la direction
 - 7.1 Suivi budget annuel de l'école 21-22
 - 7.2 Soirée d'information pour inscriptions 22-23
 - 7.3 Comités de travail - Projet éducatif / Plan lutte intimidation
 - 7.4 Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement
8. Service de garde et arrêts pédagogiques
9. Informations des comités
 - 9.1 Comité Co-éducation
 - 9.2 Comité Communications
 - 9.3 Comité Pédagogie
10. Suivis des enseignants et des enfants
11. Suivis des parents
 - 11.1 Adresse courriel pour la présidence
 - 11.2 Proposition de modification régie interne P.3 (questions au public)
12. RÉPAQ
13. Levée de la séance

CÉE-2021-2022-19 L'ordre du jour est proposé par Anne St-Aubin et adopté par Nicolas Delfon avec modification de la numérotation

4.Parole au public

Il n'y a pas de question de parents.

5.Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021

On demande une petite modification au point 12 : remplacer Magalie Jutras par Magalie Lafrenière

CÉE-2021-2022-20 Le PV du 14 novembre 2021 est conforme avec modification du point 12 et proposé par Émilie Arsenault et adopté par Nicolas Delfon.

6.Suivis au procès-verbal du 15 décembre 2021

Suivi de l'assemblée générale : les informations transmises étaient claires et aidantes. Les schémas et tableaux étaient très bien faits. Par contre, il était difficile de maintenir attention en virtuel, mais le contexte l'obligeait. On souligne la cohésion et la collaboration entre les enseignants dans la présentation. Les clarifications quant aux responsabilités de chacun ainsi que les canaux de communication sont essentiels au bon fonctionnement de l'école.

Il est demandé si tous les membres du CÉ peuvent contribuer à la préparation des futures assemblées générales. Des tâches ont été offertes à tous. On demande aussi s'il est possible de partager les schémas présentés à tous les parents; ils seront dans l'infolettre.

Mme Degrasse souligne que la présence des parents est obligatoire aux assemblées générales, elle souhaite que le CÉ réfléchisse à la manière de faire un suivi auprès des parents absents. Il semble que certains parents n'ont pu se connecter. Les listes de présences des 3 dernières AG sont disponibles. Geneviève Talbot propose qu'un courriel soit envoyé aux parents absents,

appuyé par Kateri Monticone. Par ce courriel, nous validerons leurs présences. Geneviève Talbot fera ébauche de ce courriel / ou d'une lettre à joindre au courriel. Il est proposé que le CÉ statue sur la gradation des mesures pour les parents qui ne participent peu ou pas à la vie de l'école. Une procédure existe pour les exigences d'implication parentale, mais pas spécifiquement pour les présences aux assemblées générales. On estime à 51 sur 79 familles présentent lors de l'AG de janvier. Il est demandé si un suivi a été fait auprès des parents qui souhaitaient avoir un espace d'échanges avec les parents, membres du CÉ. On convient que la période de questions ouverte à l'AG a été allongée pour répondre à la demande et permettre à tous de s'exprimer et d'être entendu.

CÉÉ-2021-2022-21 Proposition de courriel aux parents absents, adoptée à l'unanimité.

7. Informations de la direction

7.1 Suivi budget annuel de l'école 21-22

Le Budget initial avait été présenté en juin dernier pour 21-22 : 145 466\$. Le budget définitif est de 180 165\$.

Mme Degrasse projette un document qui présente les ajouts. Elle fournit des explications détaillées. Pour l'ajout d'une petite somme pour matériel informatique, on projette l'achat de Chrome Book. L'école doit assurer le remplacement du matériel informatique lorsque désuet. Le comité EHDAA se penchera sur la bonification des services aux élèves en fonction des nouvelles sommes allouées pour ces élèves.

Mme Degrasse fournit quelques exemples possibles de dépenses pour la mesure budgétaire *Bien-être à l'école* : embellissement de l'école, projet de développement de l'appartenance, persévérance scolaire, etc.

En aparté, il est précisé que la TES n'est pas encore de retour et elle est toujours remplacée. Un ajout de 25h est a été fait, pour un total de 50h TES pour l'école.

La mesure 23231 est pour dégager les enseignants de la surveillance de cour.

Le déficit vécu l'an dernier (20-21) n'est exceptionnellement pas à récupérer.

Le CÉ demande de savoir comment seront dépensées les sommes allouées pour la mesure budgétaire Bien-être à l'école. La demande est accueillie favorablement. (Suivi)

7.2 Soirée d'information pour inscriptions 22-23 :

La responsable du comité co-éducation et l'enseignante associée (Frédérique et Édith) de même que la présidente du CÉ et la direction seront présentes pour animer la soirée d'information du 8 mars prochain pour les places disponibles et les futures entrées à la maternelle. Les enfants doivent initialement s'inscrire à leur école de quartier et spécifier leur désir d'être admis à l'Expédition. (Suivi)

7.3 Comités de travail - Projet éducatif / Plan lutte intimidation : (suivi)

Le comité du projet éducatif aura une première rencontre le 2 février prochain. L'objectif est de déposer un projet éducatif au CÉ de juin 2022. Marie-Claude Vézina (responsable parent du comité pédagogique) siègera elle-aussi sur le comité de travail, comme il l'a été proposé lors de l'assemblée générale.

Plan de lutte contre l'intimidation : reste à déterminer la date du premier comité de travail, début ou mi-février. Émilie Arsenault fera partie du comité ainsi que Mme Émilie Roy (parent qui avait contribué il y a 3 ans). Des sondages seront envoyés aux parents, aux élèves dans le cadre de ce mandat. (Suivi)

Il est proposé que les parents du CÉ se consultent pour connaître les intérêts et les compétences de chacun pour l'implication sur différents comités. On souligne que tous peuvent démontrer leur intérêt pour les comités de travail. C'est notre expertise de parent qui est sollicité sur ces comités de travail afin de représenter les familles de l'école. Geneviève Talbot s'offre pour relecture des documents. On souligne que ces documents sont en constante évolution et que d'année en année, ils peuvent être améliorés et modifiés.

7.4 Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement :

À l'école, on travaille à la mise en place du programme de soutien des comportements positifs (SCP). La matrice des comportements attendus a été faite l'an dernier. Un exemple est à l'agenda. Il est proposé de consulter les enfants sur la manière de reconnaître de façon tangible ces comportements positifs attendus. Ce système suppose une reconnaissance équitable pour tous les enfants. Souvent, le cumul des reconnaissances individuelles pourra se souligner via des fêtes communes. Les enfants seront sondés par le conseil de classe, l'enseignante ou avec un sondage dans chaque classe. Le CÉ souhaite savoir ce que les enfants nommeront. L'image de l'arbre sera au cœur du modèle. (Suivi)

8. Service de garde et arrêts pédagogiques

L'activité pédagogique du 18 février est annulée. On devait aller aux glissades sur tubes. Ce ne sera pas remis, car il est impossible de manger à l'intérieur (règles sanitaires COVID).

Concours de dessins avant les fêtes : les parents ont voté, les gagnants ont été dévoilés aujourd'hui (19 janvier). Les photos seront diffusées dans l'infolettre

L'arrêt pédagogique du 20 janvier : thème du partage. Biscuits et boisson chaude seront offerts aux enfants.

Inscriptions des parents pour participer aux arrêts pédagogiques : beaucoup d'annulations pour demain. Manque des gens pour demain (2). Si pas de parents : on pallie et regroupe les enfants. Si un parent peut se rendre disponible ou lancer appel sur groupe Facebook des parents de l'école, ça serait aidant.

On propose de considérer la présence des parents lors des arrêts pédagogiques comme de l'implication parentale de type coéducation (en présences élèves). On n'est pas convaincu que l'incitatif serait suffisant. Chantal-Josée remercie les parents qui se mobilisent rapidement.

Il est proposé de ne pas mettre d'arrêt pédagogique si rapproché, en 22-23, à la suite du retour des vacances des fêtes, ou de la reporter/déplacer au besoin.

9. Informations des comités : Une rencontre inter-comités aura lieu le 25 janvier pour mettre en commun la structure des différents comités actuels.

9.1 Comité Co-éducation :

Rencontre du 8 mars en cours de préparation (soirée d'information inscriptions 22-23). Janvier est une période plus difficile pour obtenir la participation des parents en co-éducation.

9.2: Comité Communications :

Pas tenu de rencontre depuis le dernier CÉ. La date de tombée pour la prochaine infolettre : 23 janvier

9.3: Comité Pédagogie :

Pas tenu de rencontre depuis dernier CÉ.

10. Suivi des enseignants et des enfants :

Les enfants sont contents d'être de retour à l'école, en présentiel. Les enseignants travaillent à demeurer à l'école, sans être contaminés.

11. Suivis des parents

11.1 : Adresse courriel pour la présidence:

Nous avons maintenant une adresse courriel pour écrire à la présidence du conseil d'établissement: ce.expedition@cslaurentides.qc.ca

Cette adresse courriel demeurera active d'une présidence à l'autre. Elle a pour but, notamment, de pérenniser les communications et les actions menées par la présidence.

11.2 Proposition de modification la régie interne du CÉ, P.3 (Questions au public):

Mme Jolène Richer propose de déplacer la période de questions du public vers la fin des rencontres de CÉ plutôt qu'au début. On suppose que cela engendrerait un climat plus positif pour tous les membres tout en conservant cet espace de prise de parole du public qui est un espace essentiel. On précise toutefois que ce point ne pourrait jamais être reporté à une rencontre ultérieure si la séance s'étirait et que l'on manquait de temps. Il demeure un point statutaire. Ce serait simplement un déplacement dans l'ordre du jour.

Nicolas Delfon apprécie que les questions du public soient au début afin que les gens n'aient pas à assister à toute la séance et attendre jusqu'à la fin pour poser leurs questions.

Christian Desjardins témoigne d'une expérience vécue à l'école alternative Le Baluchon, démontrant que c'était plus performant à la fin de la séance qu'au début.

Geneviève Talbot suggère qu'on en fasse l'essai afin d'évaluer ce qui est mieux et qu'avec du recul, on sera plus en mesure de juger. Cette période pourrait être ramenée au début des séances, au besoin.

Les membres du CÉ passent au vote.
Cinq membres sont POUR.
Trois abstentions.

CÉE-2021-2022-22 Proposition de modifier la Régie interne du Conseil d'établissement en déplaçant la période de « Questions du public » à la fin des rencontres, plutôt qu'au début. Ce point demeure statutaire, à chaque ordre du jour. Proposé par Anne St-Aubin, appuyée par Émilie Arsenault, votée à majorité.

12. RÉPAQ : Il n'y a pas eu d'autres présences au REPAQ depuis novembre.

13. Levée de la séance : 21h50

CÉE-2021-2022-23 *La séance est levée à 21h50, proposé par Geneviève Talbot, appuyée par Émilie Arsenault*

Jolène Richer, présidente

Julie Degrasse, directrice